



étudiante en situation irrégulière

Par **larbi imene**, le **10/10/2018** à **15:28**

Bonjour,

Je suis entrée en France avec visa touristique en 2013.

après, j'ai intégrée le lycée et j'ai eu un bac français avec mention, ensuite je me suis inscrite a l'université et maintenant je suis en L3 Licence LEA et j'ai un stage à passer pour valider ma licence sauf que l'entreprise me demande la carte séjour pour mon dossier de stage. Je voudrai savoir s'il y a une demande de régularisation que j'aurai le droit à faire s'il vous plaît.

Sachant que ça fait 5 ans que je suis en France, je précise que je suis de nationalité Algérienne.

Je vous remercie pour vos retours

Par **youris**, le **10/10/2018** à **17:25**

bonjour,

vous pouvez toujours faire une demande de titre de séjour à la préfecture en présentant votre dossier.

difficile d'anticiper la décision de la préfecture, car cela dépend de votre situation familiale, si par exemple, vous avez vécu avec vos parents titulaires d'un titre de séjour.

il existe un titre de séjour pour un étranger entré mineur en france.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>

salutations

Par **larbi imene**, le **11/10/2018** à **11:05**

Bonjour,

Je n'ai pas mes parents en France car je suis Algérienne et mes parents sont en Algérie donc je suis seule ici.

merci pour votre réponse.